



Ambassade de France en Suisse
Service économique de Berne

Berne, le 19 février 2021

Suisse : Veille économique et financière et veille Covid-19 du 15 au 19 février 2021

| | Au 18/02 | Var. vs 11/02 |
|----------|-----------|---------------|
| EUR/CHF | 1,0826 | +0,27% |
| USD/CHF | 0,8968 | +0,75% |
| SMI | 10 717.71 | -1,25% |
| Taux 10a | -0,31 | +7pb |

Faits marquants

Entrée sur le territoire suisse et dépistage : L'obligation de présenter un test négatif en provenance d'un avion ou d'une zone à risque fera l'objet de modifications à partir du 22/02/21 : 1/ Les enfants de moins de 12 ans sont exemptés de l'obligation de présenter un test négatif à leur arrivée en Suisse ; 2/ pour les voyages en avions, il est dorénavant possible de présenter un test antigénique (datant de moins de 24 heures) comme alternative au test PCR (datant de moins de 72 heures). Pour mémoire, la liste suisse des zones à risque comprendra 8 régions françaises à partir du 22/02/2021 : Provence-Alpes-Côte d'Azur (inscrite sur la liste depuis le 02/01/2021) ; Centre-Val de Loire ; Hauts-de-France ; Île de France ; Normandie ; Nouvelle-Aquitaine ; Occitanie ; et Pays de la Loire.

Assouplissements des restrictions économiques et sociales : **Le Conseil Fédéral a annoncé le 17/02 un calendrier de probables assouplissements des restrictions économiques et sociales à partir du 01/03/2021** : 1/ réouverture des commerces non-essentiels, des musées, des zoos, des bibliothèques, des centres de loisirs en extérieur, et infrastructures sportives en extérieur ; 2/ limitation des rassemblements dans l'espace public à 15 personnes (contre 5 auparavant). **Une seconde étape devrait avoir lieu à partir du 01/04/2021 en cas de bons indicateurs sanitaires** : 1/ autorisation des événements culturels et sportifs ; 2/ autorisation des activités sportives en intérieur ; 3/ réouverture des terrasses des restaurants.

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 19 février à 13h

| | Cas confirmés source OFSP | Décès source OFSP |
|----------------------------|---------------------------|-------------------|
| Vendredi 19 février | 547 775 | 9 200 |
| Jeudi 18 février | 546 754 | 9 190 |
| Mercredi 17 février | 545 535 | 9 128 |
| Mardi 16 février | 544 282 | 9 106 |

Campagne de vaccination : A la date du 19/02/2021, environ 542 000 personnes avaient été vaccinées, soit près de 6,3% de la population. Par ailleurs, 102 000 personnes avaient reçu les deux doses de vaccin, soit près de 0,6% de la population. Par ailleurs, la Suisse devrait recevoir 3 millions de nouvelles doses en mai et 3 millions en juin des vaccins Pfizer/BioNTech et Moderna, seuls vaccins homologués pour le moment.

Variants : Au 19/02/2021, 2794 cas du variant britannique, 116 cas du variant sud-africain et 5 cas du variant brésilien ont été détectés en Suisse. Environ 4405 échantillons sont des mutations mais ne peuvent pas encore être attribuées à l'un ou l'autre des variants.

Renforcement des mesures de soutien à l'économie : Soumises à approbation parlementaire début mars, les mesures de soutien à l'économie devraient être renforcées. L'enveloppe dédiée aux aides aux entreprises les plus affectées par la crise serait désormais dotée de 10 Mds CHF (contre 5 Mds CHF auparavant). Par ailleurs, le chômage partiel fait l'objet de plusieurs assouplissements : 1/ le délai de préavis est supprimé ; 2/ la durée des indemnités passe de 3 à 6 mois ; 3/ la durée maximale sur 2 ans pour bénéficier du dispositif passe de 18 à 24 mois.

Economie

Chômage : Au 4^{ème} trimestre 2020, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 4,9%, soit une hausse d'un point de pourcentage en glissement annuel, pour un total de 246 000 personnes au chômage.

Commerce extérieur : Au mois de janvier 2021, corrigé des variations saisonnières, les exportations suisses ont connu une hausse de 5,4% en glissement mensuel, pour un total de 18,9 milliards CHF (2,6% du PIB). Les importations suisses ont augmenté de 3,3%, pour un total de 15,3 milliards CHF (2,1% du PIB)

Secteur secondaire : En 2020, la production dans le secteur secondaire a diminué de 3,3% en glissement mensuel, soit la plus forte baisse enregistrée depuis 2009.

Pauvreté : En 2019, le taux de risque de pauvreté, soit la part de la population disposant d'un revenu inférieur à 60% du revenu médian (2 500 CHF mensuel en Suisse) après transferts sociaux, était de 16% (contre 13,6% en France).

Libre-échange : Selon une étude du Secrétariat d'Etat à l'Economie suisse, les accords de libre-échange ont permis aux entreprises suisses d'économiser plus de 2 Mds CHF en droits de douane sur les importations en 2019. Plus de 50% de ces économies ont bénéficié aux PME.

Finances publiques : Les résultats provisoires de l'exercice comptable de l'année 2020 concluent à un déficit égale à 2,2% du PIB de la Confédération. Les mesures extraordinaires de lutte contre la crise du coronavirus ont contribué au déficit public à hauteur de 14,5 Mds CHF (soit 2% du PIB).

Secteur financier

Banque : En 2020, le Crédit Suisse a enregistré un recul de 22% de son bénéfice net en 2020 en glissement annuel, celui-ci s'élevant à 2,7 Mds CHF.

Immobilier : Au 4^{ème} trimestre 2020, l'indice des prix à l'immobilier a augmenté de 3,1% en glissement annuel.

Régulation : La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête contre Mastercard en raison d'une possible entrave au système de paiement *National Cash Scheme* (NCS) de SIX pour les distributeurs automatiques. Mastercard empêcherait NCS d'entrer sur le marché en refusant le "co-badging", soit la possibilité de combiner plusieurs systèmes de paiement sur une même carte de débit, de sa nouvelle carte Debit Mastercard avec le système NCS.

Droit des sociétés : Dans le cadre de l'adoption des dispositions d'exécution relatives à la révision du droit des sociétés adoptée par le Parlement en juin 2020, le Conseil fédéral propose de modifier l'ordonnance sur le registre du commerce (ORC) pour intégrer quatre monnaies étrangères dans lesquelles il sera permis de fixer le capital d'une société anonyme, d'une société en commandite par actions ou d'une société à responsabilité limitée : l'euro, la livre britannique, le dollar américain et le yen japonais.

Gestion d'actifs : Selon l'*Asset Management Association Switzerland*, le volume total des actifs gérés par l'industrie suisse des fonds de placement a atteint 1 340 Mds CHF en janvier 2021, soit une légère progression de +0,6% par rapport au mois précédent.

Cryptofinance : La société suisse spécialisée dans les investissements en cryptoactifs 21Shares a dépassé le seuil des 500 M USD d'actifs sous gestion.

Secteurs non financiers

Industrie de défense : Le Conseil fédéral a transmis au Parlement une demande de crédit d'engagement à hauteur de 2,3 Mds CHF (contre 2,7 Mds CHF en 2020) destinées aux investissements de l'armée. Au sein de ce total, 854 M CHF concernent l'armement et 772 M CHF des équipements militaires.

Transport aérien : L'aéroport de Genève a connu une baisse du nombre de passagers de près de 70% en 2020 en glissement annuel.

Hôtellerie-restauration : En 2020, l'hôtellerie a comptabilisé 24 millions de nuitées, soit une baisse de 40% en glissement annuel. Sur ce total, les voyageurs en provenance de France ont contribué à hauteur 795 627 nuitées, soit une baisse de 38% en glissement annuel. La France devient ainsi le 2^{ème} pays de provenance (5^{ème} pays de provenance en 2019) des visiteurs étrangers en Suisse.

Innovation : Le Conseil Fédéral a transmis au Parlement un projet de modification de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche. Le projet prévoit d'assouplir les conditions d'obtention d'un soutien public à l'innovation octroyé par l'agence publique Innosuisse : 1/ le soutien financier d'Innosuisse serait dorénavant compris entre 40% et 60% du coût total du projet des projets d'innovation soutenus (contre 50% auparavant) ; 2/ auparavant limitée à un soutien indirect (subvention d'un projet, coaching, formation continue), Innosuisse pourrait subventionner directement les start-ups.

Agroalimentaire : En 2020, le bénéfice net de Nestlé connaît une baisse de 3% en glissement annuel, pour un montant total de 12 Mds CHF.

Agriculture : Le comité mixte UE-Suisse de l'accord de libre-échange de 1972 sur les produits agricoles transformés a décidé d'adapter les droits de douane à l'importation en Suisse de certains produits à partir 01/03/2021. Ces modifications de prix permettent à la Suisse de compenser les prix plus élevés de ses matières premières agricoles par des droits de douane sur des produits agricoles transformés européens. Les nouveaux droits de douane applicables au 01/03/2021 seront 1/ plus faibles pour le lait écrémé en poudre ; 2/ tandis qu'ils seront plus élevés sur le lait entier en poudre, les céréales et sur les produits à base de beurre.

Clause de non-responsabilité : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.